

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Le 18 juillet 1996

Ce document de sensibilisation à l'usage des enseignants a été rendu possible grâce à la participation de l'OPHQ et du DRHC. (Direction des Ressources Humaines Canada). Il s'insère dans la suite logique des activités de promotion tenues au fil des ans par l'Association des personnes handicapées de la Rive Sud-Ouest plus communément appelée l'APHRSO.

Depuis quelques années, l'APHRSO sensibilise les élèves du niveau primaire de la rive sud de Montréal par des activités de sensibilisation où les enfants et les enseignants sont appelés à réfléchir sur la différence, et à prendre conscience que la personne handicapée a les mêmes intérêts, les mêmes goûts et peut désirer atteindre les mêmes objectifs que n'importe qui d'autre dans la vie.

Nous savons que l'intégration scolaire a fait par le passé l'objet de plusieurs ouvrages destinés au milieu politique, institutionnel ou autre, cependant, suite à nos expériences de promotion auprès des écoles de notre région, le corps enseignant nous a signifié un besoin supplémentaire d'informations, accessibles à tous et non pas qu'aux spécialistes de l'intégration sociale des personnes handicapées.

Le but premier de ce guide est de sensibiliser les professeurs du niveau primaire à l'importance de l'intégration scolaire et sociale des enfants handicapés, et si possible de développer l'ouverture d'esprit qui facilitera l'intégration scolaire de l'enfant vivant avec une déficience, et en second lieu, de donner de l'information concernant les personnes handicapées en général. Pour atteindre ce double objectif nous avons réalisé ce document en deux parties, la première énonce certaines notions reliées aux types d'handicaps et sur l'intégration sociale, la deuxième partie offre quant à elle, quelques activités de sensibilisation destinées aux enfants qui peuvent être insérées au plan de cours pédagogique.

Animées par le titulaire, ces activités auront des retombées plus que positives chez les enfants en entraînant un changement d'attitude envers les personnes handicapées. Pour nous, à l'exception faite des parents, le professeur est la personne la mieux placée pour sensibiliser les enfants, lui qui transmet de façon constante plusieurs valeurs par son approche particulière et sa manière d'être, une façon d'apprendre les choses, de les comprendre et de les réaliser. En conclusion, l'enseignant par son rôle auprès de l'enfant, devient un facteur déterminant à la sensibilisation et à l'intégration scolaire des enfants ayant une déficience.

L'utilisation des activités proposées permettra chez les enfants une réflexion et entraînera, nous l'espérons, une ouverture d'esprit qui facilitera l'intégration scolaire des enfants vivants avec une déficience. Bien entendu l'APHRSO se rend disponible afin de répondre à tous questionnements qui seraient susciter par la lecture et l'utilisation du document.

Daniel Allard,
directeur de
l'APHRSO

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1
Informations.....	2
Chapitre 1	
État de la situation et intégration scolaire.....	3
L'intégration scolaire, c'est une façon de voir.....	5
Stimulation précoce.....	7
Conclusion.....	9
Chapitre 2	
Comment se crée le handicap.....	10
Chapitre 3	
Description des différents types de déficiences.....	14
Chapitre 4	
Informer l'enseignant sur les aides disponibles.....	17
Services internes.....	17
Services externes.....	19
Chapitre 5	
Et moi que puis-je faire ?.....	23
Outils de sensibilisation.....	25

L'intégration scolaire, état de la situation.

Depuis bientôt soixante ans, il existe des mouvements qui visent à développer le potentiel des personnes ayant une déficience physique ou intellectuelle et qui espèrent les intégrer dans la société. En 1996, le travail continu, car il n'y a rien d'acquis dans cette démarche: L'intégration scolaire demeure une question individuelle et non collective.

Dans les années '30, on assiste à la création des institutions et des classes spéciales. Celles-ci se donnaient comme but d'offrir à la personne handicapée des moyens afin qu'elle puisse intégrer plus facilement la société, objectif très légitime et avant-gardiste pour cette époque puisque la population en général entretenait une opinion très conservatrice, voir même discriminatoire envers les personnes ayant une différence marquée. Plus près de nous, le mouvement de normalisation prend forme. Les personnes handicapées seront dorénavant perçues comme des gens ayant un potentiel mais avec certaines limites. Il s'agira des lors de développer celui-ci afin qu'elles s'intègrent le plus normalement possible dans leur milieu de vie. Malgré quelques réussites, l'institution et l'école spéciale restent les lieux privilégiés pour répondre aux besoins de ces personnes. Les raisons pour lesquelles les milieux ségrégués demeurent la préférence de la famille, sont multiples: les parents sont sécurisés, les personnes reçoivent un enseignement particulier, on leur assurent un suivi médical plus ponctuel et un apprentissage de certaines tâches de travail en atelier protégé. Tout cela est très admissible pour les années '30 mais cela demeurait occupationnel, alors que le potentiel humain et l'autonomie de la personne n'étaient pas développés à son maximum.

À la fin des années 50, dans différents pays, et le Québec ne s'exclue pas de la démarche, s'amorce la revendication de certains droits sociaux, entres autres le droit à l'éducation concernant particulièrement les enfants avec des difficultés à intégrer l'école régulière. Dès lors, on conteste les

classes spéciales car les groupes ségrégués désavantagent les personnes aux prises avec une déficience. Nous sommes désormais résolus à ce que toute personne présentant n'importe quel type de déficience développe plus rapidement son potentiel et adhère à des comportements acceptables lorsqu'elle participe à des activités intégrantes.

Ce n'est que vers la fin des années '60 que le Québec s'engage véritablement dans un tournant. Les revendications décrites plus haut s'exercent pour une refonte de l'éducation. Les années 78-79 seront celles d'énoncés politiques importants pour l'école québécoise: politiques d'adaptation scolaire pour les élèves ayant des troubles d'apprentissages et de l'intégration scolaire des élèves handicapés. Il y est démontré que le Québec donnera aux élèves l'accès à une éducation de qualité dans le cadre le plus normal possible. C'est dans ce contexte que le Québec est lui aussi entre dans l'ère de l'intégration scolaire, plus lentement pour les élèves vivant avec une déficience que pour ceux ayant des difficultés d'apprentissage et avec une différence marquée selon les déficiences et les régions.

Le secteur de l'adaptation scolaire est loin de faire l'unanimité dans ce vaste système qu'est l'éducation. Dans les dernières années, la recherche de la performance et les limites financières sont autant d'obstacles à la progression de l'intégration scolaire.

Celle-ci ne s'effectue pas sans difficultés.

Pendant que les parents s'investissent à promouvoir l'intégration de leurs enfants handicapés, d'autres entreprennent des démarches afin que l'école publique soit plus « sélective » et plus « compétitive ». L'école se retrouve donc confrontée à l'intérieur de débats justifiés. Elle est contrainte d'ajuster ses objectifs en regard des décisions économiques et des valeurs véhiculées par la population en général. Néanmoins, en établissant l'hypothèse que "le meilleur moment pour changer les valeurs et les attitudes à l'égard des différences est sûrement sur les bancs de l'école", la collectivité n'en sortira que grandie. Sans oublier que tous ont droit à une éducation tout en actualisant l'enseignement.

On dit souvent de l'école qu'elle est le reflet des valeurs d'une société, les attentes face à cette dernière sont multiples. Depuis quelques années, le milieu de l'éducation a dû s'adapter et chercher de nouvelles façons d'accueillir les élèves handicapés ou en difficultés. L'école doit aussi faire face à l'intégration de nouvelles cultures et à des conditions économiques fluctuantes. Ces transformations ne vont pas sans provoquer quelques résistances.

L'une des résistances significatives à l'intégration scolaire est, sans aucun doute, rattachée au facteur économique, puisque déjà, les compressions budgétaires annoncées récemment et destinées principalement aux ministères de la Santé et des Services Sociaux et de l'Éducation, nous permettent d'envisager que certains services consacrés aux personnes handicapées en seront affectés.

« Un avis, publié en juin 1991 par le Conseil des affaires sociales du Québec sur le chômage, cite une étude américaine (applicable au Québec). L'étude démontre que chaque dollar investi dans l'éducation et la réadaptation scolaire permet d'économiser dans les années suivantes 13.38 \$ en soins de santé, 4.75 \$ en éducation ou coûts de détention et 6.\$ en frais de redoublement scolaire ».

Source: Publié dans le journal La presse, juin 1991

Il est vrai que notre société doit faire des choix difficiles et déchirants afin de réduire les dettes publiques, mais faut-il pour autant rétrograder dans nos décisions politiques et

sociales? Ces choix ont contribué non seulement à l'intégration sociale des personnes handicapées, mais également à réaliser des économies énormes. Pensons seulement à tout le chemin parcouru en désinstitutionnalisant plusieurs services rattachés aux personnes ayant une déficience. Cette action était un choix fondé car, elle correspondait à des attentes et au moyen pour atteindre des objectifs reliés à l'intégration sociale et normalisante des individus.

Il faut donc croire que l'intégration des personnes handicapées peut réduire sensiblement les coûts engendrés par une telle politique. Sans compter, que la personne vivant dans un cadre de vie normalisant, développe plus facilement son potentiel, a des comportements sociaux plus qu'acceptables, prend moins de médicaments et peut également apporter une productivité non négligeable, sur un poste de travail, ce qui lui permettrait de participer activement au profit de l'entreprise. Et sans compter que l'accessibilité universelle des locaux ou lieux de travail servent à tous. Voilà un simple résumé de ce que la personne handicapée peut apporter comme contribution à sa communauté.

D'autres obstacles s'imposent à l'intégration en classe régulière, comme la démarche d'évaluation centrée sur l'handicap et les incapacités des enfants, la non reconnaissance des parents tant dans leur expertise et de leur implication se lient aux résistances des infrastructures scolaires, aux craintes et aux préjugés. Le manque de formation et d'information des enseignants du milieu régulier, la méconnaissance des services de soutien, les difficultés attribuées aux modifications dans les définitions des tâches et la charge de travail des pédagogues ainsi que celles liées à l'ajout de nouveau personnel la nécessité de voir refléter ces changements dans les conventions collectives sont autant de réticences qui peuvent être comblées si la commission scolaire, les directions d'école et les enseignants sont réceptifs au changement, à l'information et à l'aide que plusieurs institutions et organismes peuvent leur apporter concernant l'intégration des enfants ayant une déficience.

L'intégration scolaire... **C'est une philosophie,** **une façon de voir.**

Nous parlons de l'intégration scolaire de la personne handicapée depuis au-delà de quarante ans et il y a, encore aujourd'hui, chez certains dirigeants de commissions scolaires et de directions d'école, des réticences. Nous croyons que cela est dû principalement à la méconnaissance des personnes handicapées et de leurs possibilités. Le second facteur serait relié, possiblement, dans plusieurs situations, à la difficulté d'accepter et de comprendre les différences existantes entre les individus. Par ce document, nous allons apprendre, à nous sensibiliser et faire un rapprochement entre nous et la personne handicapée.

Nous croyons que l'une des choses importante serait de reconnaître à l'enfant et à la famille le droit de s'exprimer sur ce qu'il désire réaliser. Pour plusieurs, il est relativement facile de s'intégrer dans tout milieu. Certains pensent que l'intégration ne se fera que progressivement, alors que d'autres affirment que toute démarche sera sûrement infranchissable. L'intégration normalisante est possible, car elle peut prendre plusieurs formes.

Nous vous invitons à découvrir les deux exemples de réussite qui suivent. Maria, six ans, est assise parmi ses amis. Ensemble, ils écoutent le professeur qui raconte une histoire. Rien de bien spécial jusqu'ici. Mais voici autre chose: Maria est en chaise roulante. Elle ne parle pas et ne peut manger seule. Son dossier affirme qu'elle est « profondément » handicapée physiquement et intellectuellement. Maria devrait-elle se trouver dans cette classe? Qu'est-ce qu'elle apprend? Les autres enfants reçoivent-ils moins d'attention à cause de la présence de Maria? Aimerez-vous que Maria se trouve dans la même classe de première année que votre enfant?

Grâce à un projet incluant la participation de deux écoles de Toronto, Maria fut intégrée dans une classe appropriée à son âge tout en recevant le soutien adéquat. Tout le monde était nerveux. L'enseignante avait des craintes. Connaisait-elle

assez de techniques « spéciales » pour aider Maria? Les parents s'inquiétaient. Maria serait-elle bien accueillie, acceptée ou ridiculisée? Le directeur de l'école se posait des questions. Les autres parents allaient-ils se plaindre à la moindre occasion?

En moins d'une semaine, toutes les craintes s'envolèrent alors que Maria conquérait tout le monde grâce à sa personnalité et son charme uniques. Elle montra à tous qu'elle était d'abord et avant tout une enfant. Deux ans plus tard, Maria est passée dans les classes supérieures avec ses camarades. Tous les enfants vont bien, mais l'effet qu'a eu Maria sur la collectivité scolaire en entier est le point clé.

Le second exemple, Félicia âgée de neuf ans fréquente une école pour jeunes déficients physiques et intellectuels. Elle s'y trouve depuis l'âge de cinq ans. Il y a six autres enfants avec elle. Aucun d'entre eux ne communique par la parole. Aucun d'entre eux ne peut manger de façon autonome. Ils ont tous besoin d'aide pour aller à la salle de bain. Ils n'ont aucun contact.

Un jour, les experts dirent aux parents de Félicia « ne pas trop se faire d'idées » et d'être réalistes. On leur suggère même fortement de la placer en institution parce qu'elle ne comprendrait ni ne sentirait jamais rien. Au lieu de cela, ils gardèrent Félicia à la maison. Leurs doutes et leurs questions se firent plus pressants. Et qu'est-il advenu de Félicia? Elle fréquente maintenant une école et fait partie d'une classe régulière de quatrième année.

Source Éducation Intégration, G. Allan Roeher Institute

De plus, il existe dans certaines écoles secondaires des expériences de parrainage ou de jumelage entre les étudiants du dernier cycle et les étudiants ayant une déficience physique ou intellectuelle. À l'intérieur d'une démarche volontaire, on

leurs demandent, s'ils sont intéressés à se jumeler à leurs confrères vivant avec un handicap et de les accompagner à travers toutes les activités relatives de l'école (petit atelier de travail, activités parascolaire et sociale également au niveau académique). En s'impliquant ainsi l'étudiant volontaire apprend à découvrir l'autre dans sa différence, son potentiel, ses qualités et ses faiblesses, ce qui entraîne inmanquablement, la chute des barrières causées par l'ignorance, procurant ainsi aux deux groupes, l'élargissement du tissu social de l'école.

L'expérience se déroule dans une école primaire de Montréal. Les parents d'un jeune garçon, ayant une déficience visuelle, réalisent plusieurs démarches afin de trouver l'école qui leur permettrait d'intégrer en classe régulière, leur enfant. La direction de cette école primaire a accepté, avec toute la responsabilité qui lui incombe, d'intégrer le jeune homme en maternelle et en acceptant, par le fait même, toutes démarches d'intervention d'un éducateur spécialisé, rattaché à une institution reconnue.

Il va de soi que dès le départ, l'enseignant faisait partie de tout le processus d'intégration et que les autres intervenants de l'école étaient invités à participer à cette démarche.

Comme tout changement à l'intérieur d'un « système », il est humain de se questionner et de se repositionner en rapport avec les tâches que nous devons réaliser. L'enseignant a entrepris cette nouvelle responsabilité comme un défi, tout comme il a dû le faire avec les autres élèves de sa classe, c'est-à-dire de prendre les moyens nécessaires pour que tous réussissent leur année scolaire. Ces moyens sont nombreux: agencement de la classe, évaluation de la portée visuelle de l'élève, changement dans la façon d'utiliser le tableau, être attentif aux besoins du garçon mais

non pas au détriment des autres élèves, participation à des rencontres multidisciplinaires.

Les parents ont demandé également, s'il était possible qu'une jeune élève de 6e année aide leur enfant lors de la période de l'étude. Pourquoi, direz-vous, demander la participation d'une camarade d'école? C'est que la jeune fille avait déjà des responsabilités auprès du groupe de maternelle et que le jeune garçon l'appréciait beaucoup. Cette demande était très légitime en soi, car le parent a également une incapacité visuelle donc, il est très difficile pour lui d'aider son enfant à la réalisation de ses leçons et de ses devoirs dès le retour à la maison. Au grand étonnement de tous, le jeune garçon, accompagné de son amie de 6e année, a réalisé des progrès en lecture et en écriture. Ce qui est intéressant dans cette démarche, c'est que les deux jeunes gens ont développé, ensemble, une intégration socialisante. Bref, avec l'appui de tous ceux qui entouraient le jeune vivant avec une différence, l'intégration en classe régulière a été une réussite à tous les points de vue.

Nous avons appris également que l'enseignant, tout comme l'ensemble de l'école, a démontré une grande disponibilité à vouloir répondre aux attentes de la famille, de l'intervenant spécialisé et du jeune homme afin que cette démarche se réalise avec succès et sans trop de démonstration. L'intégration a été concluante car le garçon débutera sa première année en septembre prochain. Il est facile de croire que la jeune fille de 6e année a cheminé durant cette période en côtoyant son petit copain. Tous deux se rappelleront longtemps de l'année 95/96, imaginer le reste...

« J'entends et J'oublie, Je vois et Je me rappelle, Je fais et je comprends ».

Proverbe chinois

Objectif: l'intégration normalisante

Depuis plusieurs années, le principe de l'intégration scolaire des élèves vivant avec une déficience intellectuelle ou physique, fait l'objet de vives discussions. Deux courants se confrontent; les uns considèrent que l'intégration scolaire dans une école de quartier et dans une classe régulière est l'endroit privilégié à l'apprentissage et à l'intégration sociale, alors que l'autre groupe pense que la classe et l'école spéciale correspondent le mieux à leurs besoins. Ce débat a pour conséquence que l'on ne reconnaît pas aux élèves les mêmes droits partout au Québec.

En 1989, le gouvernement du Québec met en application la loi sur l'instruction publique. Cette loi reconnaît formellement l'importance de favoriser et de préparer l'insertion sociale des élèves au même titre que l'acquisition des connaissances et offre de nouveaux lieux de participation aux parents élèves handicapés ou en difficultés, dans école et la commission scolaire.

Mais son application est encore loin d'être achevée. Les parents ont donc tout intérêt à connaître les articles de la loi qui leur donnent du pouvoir et confirment leurs droits. Les parents doivent eux aussi veiller à ce que la loi sur l'instruction publique s'applique pleinement. Avoir comme objectif l'intégration scolaire est légitime en soi comme parents. Mais la route reste longue et à plusieurs occasions difficiles d'accès pour plusieurs parents qui n'ont pas tous les mêmes facilités à se faire entendre.

C'est au moment où la décision d'intégrer l'enfant handicapé dans une classe régulière se prendra qu'il faudra des intervenants qui accompagneront le jeune et les parents dans leurs démarches pour l'inscription à école du quartier. Vous êtes à même de constater, quelques fois, pourquoi certains parents peuvent être harassés et manquer de tolérance à l'égard d'une certaine bureaucratie.

Pour aider les parents dans leurs démarches il existe depuis 1978 l'Office des Personnes Handicapées du Québec (OPHQ). Cet organisme depuis sa création, joue et continue à jouer un rôle important dans la promotion de l'intégration, non seulement au niveau scolaire mais également dans toutes autres sphères d'activités. Au niveau de l'éducation, l'Office a permis, en finançant directement des services, de prouver que l'intégration scolaire était possible et cela, quelque soit la déficience de l'élève. Toutes ces réalisations, ces débats, ces énoncés n'ont qu'un seul but: faire en sorte que notre société reconnaisse le droit à des gens vivant avec une différence qu'ils puissent être autonomes et décideurs, comme toutes les autres personnes formant la société.

Désormais, l'entière responsabilité financière de l'intégration des élèves handicapés repose sur les commissions scolaires. L'Office des personnes handicapées ne participe plus au financement des services éducatifs que les commissions scolaires se disaient incapables de payer.

L'OPHQ continuera de conseiller et de soutenir les parents et la jeune personne handicapée qui désirent obtenir de meilleurs services. Le transfert du programme financier de l'OPHQ au ministère de l'Éducation, bien qu'il permet de responsabiliser les commissions scolaires, ne garantit pas que ces dernières vont maintenir le cap sur l'intégration. Plus que jamais, l'initiative appartient aux commissions scolaires.

Stimulation précoce

Les objectifs liés à la stimulation précoce sont d'aider l'enfant handicapé dans ses acquisitions ponctuelles, de veiller à son épanouissement et d'aider les parents à inventer un rôle difficile (celui de parents d'un jeune ayant une déficience et d'intervenants avec plus ou moins d'expérience) dans une démarche commune et quelques fois

hésitante. Serait-il illusoire de croire que la collectivité dans laquelle ils y vivent soit un élément positif important afin que l'enfant trace lui-même ses pas dans la communauté? Nous croyons que non, car tous ceux qui entoureront le jeune sont des éléments favorables à son intégration.

Vous savez, à titre de parents et dans l'attente d'un nouveau-né, combien de questions viennent à l'esprit, tout en imaginant plusieurs scénarios pour l'avenir des enfants. Plus ils grandissent, plus les parents vivent certaines inquiétudes à leurs sujets. Imaginez lorsqu'ils apprennent que leur enfant est handicapé. Toutes les questions posées ne trouveront pas de réponse. L'enfant pourra-t-il seulement participer à quelques scénarios projetés? Pour toutes ces raisons, les parents vivent certainement encore plus inquiétudes et d'insécurité au sujet de leurs enfants. Il y a même un risque que s'installe un inconfort familial. Jusqu'au moment où ils constatent que leur enfant handicapé peut progresser aussi rapidement que les autres lorsque intègre en milieu normalisant, c'est-à-dire à la garderie ou à l'école primaire où le développement de l'individu est pleinement favorisé.

Les enfants y vivent dégagés des tensions du milieu familial et acquièrent leur autonomie. Les mères se retrouvent une nouvelle disponibilité pour l'entourage, retrouvent également leurs activités professionnelles, sources d'avantages économiques et psychologiques.

Il est important de mentionner que ce n'est pas tous les enfants qui s'adaptent à l'intégration. Parmi les enfants vivant avec un handicap, il en existe à qui il ne faut pas imposer de situations dans lesquelles ils ne sont pas à l'aise, au nom de bénéfices pressentis par des intervenants, spécialistes ou par les parents eux-mêmes.

Si l'enfant demeure isolé, passif, sans place ni rôle à l'intérieur du groupe, si les efforts qu'on lui demande sont démesurés, s'installe alors un risque de double handicap pour l'enfant. Il

faut se montrer patient et observateur, lui faire vivre des expériences relativement faciles au début, afin qu'il soit progressivement possible pour lui de vivre des expériences qui entraîneront la volonté de participer à des activités telles que l'école, le travail, le loisir et plusieurs autres. C'est le principe des petites victoires qui suscite le désir de continuer pour les parents, et augmente l'estime de soi chez l'enfant.

Les débuts de la scolarisation

La classe maternelle est sûrement le lieu privilégié à la socialisation et à l'éveil pour un jeune enfant. Elle dispense également tous les apprentissages préparant à l'entrée au premier cycle du primaire.

Beaucoup d'enfants, avant même l'âge scolaire, sont stimulés à la maison et initiés à l'écriture et à la lecture. Par contre, pour les enfants ayant une déficience, il est règle générale, plus difficile pour les parents, de les stimuler dans tous les domaines. Ils doivent réaliser des programmes de stimulation reliés au plan d'intervention, ce qui permet plus facilement d'évaluer la progression de l'enfant. En ce qui concerne l'intégration à la maternelle, il est aussi vrai pour les enfants dits « normaux » et sûrement plus pour ceux ayant une déficience, que ce moment peut-être déchirant pour tous, car c'est possiblement la première et véritable séparation d'avec les parents. C'est encore plus difficile pour celui qui doit quitter un milieu où il a été un centre d'intérêt particulier. Mais, il demeurera sans contredit, l'un des milieux les plus stimulants où l'enfant pourra se sentir bien et le temps passé à la maternelle sera, pour lui et pour et ses compagnons, un endroit où on favorise pleinement l'autonomie, la créativité et également la relation avec les autres. Malgré tout cela, pour certains enfants déficients, ils auront besoin de tout le support possible car ils prendront vite conscience de leur différence et de certaines de leurs limites, ce qui peut s'avérer une étonnante épreuve. Mais il n'en demeure pas moins que l'intégration en milieu régulier est le plus propice puisque les enfants posent rarement un regard négatif ou menaçant mais plutôt un regard interrogateur vers l'enfant handicapé.

Nous pouvons conclure cette section en réalisant que quelque soit l'anomalie, la déficience révélée, le moment de la révélation pendant la grossesse, à la naissance ou plus tard, c'est toujours un dur coup. Ce moment reste à jamais gravé dans la mémoire des parents. Nous insistons sur le fait que l'intégration sociale des enfants vivant avec une déficience ne se résume pas à leur admission à l'intérieur de milieux de vie normalisant. Mais il faut préciser que pour les petits enfants l'accueil dans ces milieux de vie doit être le moins restrictif possible afin de favoriser leur éveil, leur éducation et leurs relations avec les autres. Quand l'enfant fait sa

place au sein de la communauté, c'est plus souvent quand les objectifs précis ont été énoncés et reconnus par tous.

Pour les spécialistes et les intervenants de tous les milieux pas de recettes miracles, pas de slogan. Il nous faut trouver pour chaque situation, les moyens de rendre la communication plus aisée entre tous les acteurs du projet de vie de l'enfant et de la famille. Si l'on pense à l'enfant lui-même, il est évident qu'il sera mieux compris dans les multiples dimensions de ses besoins, s'il est suivi précocement.

CHAPITRE 2

Comment se crée le handicap

Classer les handicaps, ce n'est pas classer les personnes mais les facteurs de production du handicap, afin d'intervenir sur le milieu et l'organisation des ressources pour corriger cette résistance sociale envers la différence. C'est ici que l'on peut parler de changement socioculturel, de transformation des conditions d'intégration des personnes ayant des déficiences et des incapacités sur le plan collectif de la participation sociale.

Plusieurs raisons nous poussent à nous centrer sur l'handicap d'une personne les premières fois que nous travaillons ou socialisons avec une personne ayant une déficience. L'ignorance, la peur de l'échec, le temps et l'énergie qu'il faut lui consentir au besoin et la crainte du rejet ne représentent que quelques unes de celles-ci.

L'handicap chez une personne, n'est pas toujours relié à une déficience en particulier, mais plutôt aux préjugés et aux regards que l'on pose sur elle. Cela peut également être connexe à une approche trop complaisante avec un élève vivant avec une déficience, c'est-à-dire être trop attentif à ses moindres désirs, entre autres en lui permettant des actions ou comportements non appropriés et cela, au détriment des autres. Le même phénomène semble se réaliser avec des élèves surdoués lorsque le pédagogue se concentre uniquement sur lui, sur ses besoins. En lui accordant autant d'intérêt, l'enseignant établit une différence entre le jeune handicapé et ses compagnons de classe. Celle-ci, maintenant apparente pour les autres élèves, exclut le jeune des activités où l'interaction s'avère nécessaire.

L'handicap, ne s'associe pas nécessairement au type de déficience mais plutôt aux contraintes de la vie courante, que cela soit dans l'entourage de la personne, à son école, à son travail, à certaines barrières architecturales (pas de rampe pour les fauteuils roulants, tableau

d'indication dans les ascenseurs souvent trop haut ou encore sans renseignements en braille pour les personnes non-voyantes, etc..) et surtout face à la réaction de la population. Celles-ci prennent régulièrement plusieurs facettes; pitié, fuite au niveau du regard, moquerie, langage ridiculisant et même dégradant à leur endroit. Il y a plusieurs années, ailleurs comme ici, plusieurs termes péjoratifs comme infirme, débile, aliéné, fou, anormal et invalide ont été employés afin de décrire un individu vivant avec une différence apparente. Nous devions, plus tard, avec le changement d'attitude, considérer cette collectivité comme des personnes à part entière.. Ce bouleversement de perception a d'ailleurs donné lieu à la création d'un article de loi. La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, définit la personne handicapée comme: *« Toute personne limitée dans l'accomplissement d'activités normales et qui, de façon significative et persistante, est atteinte d'une déficience physique ou mentale ou qui utilise régulièrement une orthèse, une prothèse ou tout autre moyen pour pallier son handicap. »*

L'objectif du milieu de l'éducation demeure sans contredit d'assurer le développement intégral de tout élève et ce, dans ses dimensions tant sociales qu'intellectuelles. Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'instruction publique (loi 107) en juillet 1989, l'on reconnaît formellement l'importance de favoriser et de préparer l'insertion sociale des élèves au même titre que l'acquisition des connaissances.

Dans cette optique, le milieu de l'éducation doit offrir aux élèves handicapés comme à tout autre élève les conditions optimales afin de favoriser ce développement.

La diffusion, la discussion et l'adoption de ces définitions pour leur application pratique dans tous les domaines et, plus particulièrement, à l'école, conditionnent l'efficacité des interventions et l'harmonisation des politiques proposées. Elles permettent de formuler des objectifs clairs, définir les mandats et responsabilités de chaque instance dans le respect des niveaux d'intervention et des personnes concernées. Elles montrent une perspective d'ensemble qui est essentielle à la réalisation des incapacités et de la mise en place des conditions d'intégration sociale des personnes handicapées.²

La distinction entre une attitude réaliste et une attitude défaitiste est très subtile et pourtant cruciale. Un étudiant qui ne tente pas sa chance dans l'équipe de basket-ball parce qu'il est trop petit fait-il preuve de réalisme ou de défaitisme? Lorsqu'un enfant incomparable est intégré dans une école, on remet régulièrement en question ces deux attitudes. Il est malheureusement souvent trop facile de dire ce n'est tout simplement pas réaliste de pouvoir intégrer un élève handicapé ou exceptionnel.

La simple idée d'avoir dans son école ou dans sa classe un élève handicapé physiquement ou intellectuellement s'avère peu réaliste pour plusieurs directeurs et enseignants. Une grande anxiété de leur part peut même en résulter. Et pourtant, ils ignorent qu'il existe des intervenants, des organismes qui peuvent les orienter, les informer et assurer un suivi ponctuel. Souvent une adaptation mineure de la classe permettrait d'accueillir l'élève exceptionnel, ainsi les enseignants augmentent considérablement la exceptionnel (incomparable) dans une classe régulière. Par conséquent, plutôt que de concentrer notre attention sur l'handicap de l'enfant et d'essayer de rassembler toutes les personnes ressources possibles pour travailler avec lui, nous commençons à comprendre jusqu'à quel point c'est l'environnement qui est handicapé et combien il est important de concentrer les

possibilité de surmonter un problème spécifique d'accueil. De plus, l'enseignant qui se dit d'avis que l'intégration d'un certain étudiant semble impossible porte du même coup un jugement sur la situation et s'oblige à maintenir l'importance de celui-ci.

Que la vraie personne handicapée se lève !

Nous devons prendre conscience que notre façon d'agir avec les personnes handicapées est tout d'abord déterminée par nos valeurs. Celles-ci se reflètent dans notre langage et dans la signification que nous accordons aux mots. Permettez-nous de vous fournir un exemple de cette idée. Généralement une classe regroupe une vingtaine d'élèves, et quand il arrive un petit nouveau cela risque de « chambarder » une certaine organisation.

En terme d'intégration, les difficultés apparaissent généralement lorsqu'un problème quelconque surgit dans une situation donnée. La situation type se définit habituellement dans une classe de 25 élèves auxquels l'enseignant doit enseigner un programme dans une période fixe (durée). Le problème se présente après quelques semaines du début des classes, lorsque le directeur vous annonce « on a un nouvel élève pour vous. Il est déficient intellectuel, il est autistique ou encore il a beaucoup de difficulté avec sa vue ». Nous pouvons supposer alors, qu'il n'y est pas eu beaucoup de concertation entre le directeur et l'enseignant afin d'intégrer le jeune élève.

Imaginons un peu que nous modifions les règles. Nous définirons la situation dans une classe de 26 élèves dont l'un présente des besoins spécifiques, soit un programme scolaire à enseigner dans une période de temps fixe. Le problème devient le suivant: école n'a jamais été organisée pour accommoder un élève ressources sur ces handicaps qui sont moins évidents.

² *À part égale... OPHQ
Loi sur l'instruction publique
Gouvernement du Québec*

Plutôt que de se demander comment peut-on guérir l'enfant handicapé. Nous devrions s'interroger sur les limites architecturales de l'édifice et à la façon d'y remédier. Mais plus encore, l'ensemble des intervenants doit s'interroger sur la manière que les élèves de la classe et de l'école accueilleront leur nouveau compagnon handicapé.

L'enseignant devrait intervenir auprès de ses élèves avant même d'entreprendre quoi que ce soit avec le jeune handicapé, car ce sont eux qui formeront le nouveau tissu social de l'élève vivant avec une différence.

Comme enseignant, si je veux intervenir dans ce sens, je dois m'interroger à savoir: Comment suis-je moi l'enseignant, en regard de l'intégration d'un élève handicapé dans ma classe. Est-ce que mes attitudes sont généralement différentes des autres concernant les personnes handicapées? Ma convention collective freine-t-elle mes convictions au sujet de l'intégration? Est-ce que j'ai des craintes sur mes expériences et ma formation d'enseignant? Est-ce que je suis à la hauteur d'une telle responsabilité, d'accueillir un élève handicapé? Toutes ces questions ne sont pas illégitimes, mais sûrement reliées à la méconnaissance des personnes handicapées et sur leur potentiel. Et le moyen privilégié afin que les enfants et les différents intervenants de l'école aient un changement d'attitude à l'égard des personnes handicapées, serait de les sensibiliser aux différentes formes d'incapacité et aux attitudes qu'a la société à l'égard des personnes handicapées.

Intégrer un enfant ayant une déficience à l'école du quartier peut s'avérer un cheminement complexe, ou parents, école et intervenant en réadaptation doivent collaborer afin de mettre en oeuvre les conditions nécessaires à sa réussite. Pour y parvenir, plusieurs étapes sont à franchir, soit l'inscription du jeune à l'école, l'identification de ses besoins particuliers et des services pour y répondre, sa préparation à l'entrée à l'école, celle de ses parents et enfin, celle du milieu scolaire.

L'enfant ayant une déficience qui se retrouve à l'école pour la première fois fait face à tout un défi. La réussite de son intégration, de sa scolarisation, de son adaptation scolaire et sociale, dépend de lui, comme tout élève débutant ses classes, mais également de tous ceux qui l'entourent. Depuis que les gouvernements ont revissé la Loi sur l'instruction publique en juin 1991, l'école dispose d'outils précis pour fournir ce support.

Effectivement, le CEHDAA (Comité d'Élève Handicapé ou en Difficulté d'Adaptation et d'Apprentissage), les plans d'intervention et de services sont des outils privilégiés pour la concertation de tous les intervenants impliqués et pour orienter les actions de chacun. Il est important que tous collaborent afin de connaître le rôle et les mandats de chacun et ce pour un temps clairement identifié. Nous devons souhaiter que le processus soit généralisé et que le réseau scolaire définisse l'assurance de la collaboration du milieu de réadaptation.

Tous ceux qui travaillent auprès de l'enfant vivant avec une déficience ont besoin d'informations et de connaissances pour intervenir avec efficacité. Observables, les réticences et l'insécurité sont souvent dues à un manque de renseignements sur la déficience. Il en est de même pour le désir de normalisation qui doit respecter les besoins spécifiques. Les organismes de promotion tel l'APHRSO jouent un rôle de catalyseur à ce niveau, en collaborant avec le milieu scolaire et celui des intervenants en réadaptation. Notre collaboration s'étend aux:

Directions d'écoles:

En leur donnant toute information et référence concernant les outils disponibles afin de permettre au futur élève ayant une déficience de s'intégrer plus facilement dans son nouvel environnement. Des ateliers de sensibilisation sont offerts qui serviraient non seulement aux enseignants, mais aussi aux élèves de tous les niveaux du primaire.

Enseignants:

Ceux-ci doivent être sensibilisés aux différentes déficiences, et valorisés pour leurs observations. Ils doivent (si la situation l'exige) recevoir des visites régulières pour un support concret d'un enseignant itinérant (il en existe en déficience visuelle, physique, intellectuelle et auditive) ce qui peut les aider dans la réalisation d'objectifs spécifiques.

Parents:

Afin qu'ils connaissent les mécanismes les services et ressources disponibles dans leur milieu scolaire. Ils pourront ainsi entreprendre des démarches mieux éclairées et efficaces ainsi que participer activement aux discussions relatives à l'intégration scolaire de leur enfant

CHAPITRE 3

Description des différents types de déficiences

Qu'est-ce qu'une déficience?

La déficience est une perte, une malformation ou une anomalie d'un organe, d'une structure ou d'une fonction mentale, psychologique, physiologique ou anatomique. Elle est le résultat d'un état pathologique, observable, mesurable et pouvant faire l'objet d'un diagnostic. Plus de 7.6% (environ 486,000 personnes) de la population du Québec vit avec une déficience, qu'elle soit physique, sensorielle ou intellectuelle. Nous pouvons les classer en sept catégories principales:

- Intellectuelle
- Du langage et de la parole
- Auditive
- Visuelle
- Motrice
- Organique
- Psychique ou émotionnelle

Certaines personnes peuvent être affectées d'une ou plusieurs déficiences. Chaque catégorie a des types de déficiences très diverses, tant par leurs causes que par leurs manifestations ou par leur degré de limitations qu'ils comportent. Il ne faut donc pas se fier à une description type puisque ses effets varient en fonction de plusieurs facteurs:

- Le potentiel de la personne
- L'attitude de son entourage
- La gravité de la lésion
- Son caractère
- La stimulation qu'elle a poursuivie
- Les ouvertures qui lui sont offertes pour tirer le meilleur parti de ses possibilités et

pour orienter sa vie selon ses goûts et ses intérêts.

Ainsi, deux personnes non-voyantes peuvent avoir un potentiel complètement différent et fonctionner plus ou moins aisément dans la société seul leur déficience est commune. Cela semble très évident, comme remarque, mais elle est nécessaire car on entend trop de jugements hâtifs et généralisateurs sur les personnes handicapées ou sur leurs possibilités qu'aucun de nous aurait l'idée de formuler s'il s'agissait de personne non-handicapée.

Pour bien comprendre pourquoi une personne est handicapée, il s'agit de distinguer deux éléments qui sont reliés entre eux: Les causes et les déficiences.

LES CAUSES

Elles sont multiples et souvent inconnues. Elles peuvent être d'origine:

- Pathologiques
- Traumatiques
- Psychoaffectives

Pathologiques:

Maladie congénitale transmise à l'enfant par la mère. Ex: rubéole, maladie génétique ou héréditaire.

Trisomie 21, incompatibilité sanguine, séquelle d'une maladie infantile. Ex: Méningite, poliomyélite.

Traumatiques:

Accident, chute, utilisation de forceps à la naissance, suffocation.

³ *À part égale...OPHQ*
Un défi pour tous
Gouvernement du Québec

Psycho-affectives :

L'environnement de l'enfant, milieu pauvre en stimulations, milieu abusif. Exemples:

Cause: suite à un accident d'automobile, une personne est amputée d'un bras.

Déficience: perte d'un membre

Cause: Dans les années 50, un médicament, la thalidomide, a occasionné une influence néfaste sur le fœtus et engendré des malformations congénitales.

Déficience: Membres atrophiés

Cause: Suite à un incendie, une personne est gravement brûlée au visage.

Déficience: Visage déformé, cécité

Cause: Présence d'un chromosome supplémentaire.

Déficience: Syndrome de Down, trisomie 21.

Comment comme enseignant puis-je répondre aux besoins de mon élève handicapé?

L'élève ayant une déficience intellectuelle:

La plupart des recherches effectuées pour analyser le meilleur mode d'intervention n'arrivent pas à démontrer la supériorité de la classe spéciale par rapport à la classe ordinaire. Il y est démontré que lorsque l'enseignement individualisé est utilisé en classe régulière, le rendement scolaire des enfants ayant une déficience intellectuelle est supérieur à celui des enfants en classe spéciale. De plus le développement social et affectif des enfants se développe plus rapidement, contribue à être accepté par ses pairs et apporte le sentiment de compétence ou encore le degré de satisfaction de l'élève envers l'école.

L'élève ayant une déficience visuelle:

La présence d'un enfant ayant une déficience visuelle en classe demande souvent quelques adaptations.

En début d'année scolaire et même à la fin de l'année précédente, l'enseignant devrait recueillir toutes informations sur les besoins qui faciliteront ses interventions, assurant ainsi une meilleure intégration de l'élève dans la classe. Cette collecte de connaissances peut-être obtenue auprès de l'enseignant itinérant, des intervenants déjà concernés, des parents et même de l'élève lui-même. En classe, il faut d'abord s'acquérir du système utilisé, le braille ou le caractère noir (logiciel spécialement conçu pour les personnes ayant une déficience visuelle), se renseigner sur certains autres outils: télescope, télévisionneuse, loupe, calculatrice sonore etc....

L'élève ayant une déficience auditive:

L'enfant ayant une déficience auditive a les mêmes besoins que tout autre enfant. Voici un exemple de cueillette d'information que vous pouvez faire: Quel est le degré de surdité de l'enfant? Quelles sont les implications de cette surdité sur sa compréhension du langage parlé, à deux ou en groupe? L'enfant éprouve-t-il des difficultés particulières dans les matières scolaires? Quels sont les services qui lui sont nécessaires: enseignant itinérant ou orthophoniste? Existe-t-il un plan de services?

N.B. Lorsque l'enfant bénéficie d'un service d'itinérance, les enseignants itinérants sont généralement en mesure de fournir les informations nécessaires à l'enseignant et d'organiser, s'il y a lieu, une rencontre de sensibilisation avec les élèves.

L'élève ayant une déficience physique:

En classe, les besoins de chaque élève ayant une déficience physique varient, et l'enseignant doit prendre en considération comme toujours la situation personnelle de chacun. Compte tenu de ces différences importantes d'un élève à l'autre, il importe de recueillir les informations suivantes: sur

la nature de l'handicap, sur la médication et ses effets secondaires, sur les restrictions dans les activités et sur les interventions d'urgence. Il faut s'enquérir du niveau de communication (l'utilisation possible du Bliss: plaque où on y retrouve des pictogrammes relatifs à la communication et aux activités, des formules d'écriture de l'enfant, des modalités de transport (l'aide requise s'il y a lieu) et les besoins concernant l'hygiène, l'alimentation et le positionnement. Il serait utile de pouvoir se familiariser avec l'équipement nécessaire. De plus, il est quelquefois approprié, lorsque l'enfant emploie un fauteuil roulant ou des appareils orthopédiques, d'apporter certaines adaptations à l'école ou à la classe.

Concernant celles-ci, non seulement faut-il penser à un espace suffisant pour permettre au fauteuil roulant d'être déplacé, mais encore faut-il penser à la hauteur des tables, des tableaux et des étagères. L'école, quant à elle, doit s'assurer de l'accès du fauteuil roulant et adapter les toilettes. Si la classe est à l'étage supérieur, mieux vaut la déplacer vers le rez-de-chaussée (cela serait moins onéreux).

Les besoins des élèves ayant une déficience sont forts variés. Il est impossible ici de décrire toutes les adaptations nécessaires à l'intégration scolaire, car celles-ci fluctuent en fonction des besoins de chaque élève.



CHAPITRE 4

Informer l'enseignant sur les aides disponibles

Rôle des personnes ressources à l'intégration.

Le rôle des enseignants dans le processus d'intégration est évidemment capital particulièrement en ce qui a trait aux enseignants des classes régulières. Ces professeurs, dans ce genre de situation, voient moins les faiblesses et les différences que ceux des classes ségréguées.

Il y a cependant une condition essentielle à respecter afin que les pédagogues jouent adéquatement leurs rôles dans les processus d'intégration; ils doivent être encouragés et appuyés. Ils ont besoin de savoir qu'ils bénéficieront de l'assistance nécessaire pour régler certaines situations. L'intégration demande de l'attention, du temps et de la réflexion mais tous les professeurs diront que cela en font de meilleurs enseignants.

Pour réussir à transmettre adéquatement leur pédagogie et ainsi aider à la réussite d'une intégration scolaire, plusieurs intervenants se partagent les responsabilités. Vous serez avantagé si vous savez qui peut vous aider et comment vous pouvez entrer en contact avec eux.

Ce qui suit pourra vous être utile dans la démarche d'intégration d'un élève ayant une déficience. Il y a sûrement des services professionnels que vous connaissez déjà, d'autres un peu moins. Alors, cela vous aidera comme aide mémoire puisque vous trouverez ci-joint une liste de professionnels qui sont déjà rattachés aux commissions scolaires et/ou dans les écoles sous la rubrique Services internes. Vous trouverez également sous la rubrique Services externes une liste d'organismes et d'institutions oeuvrant auprès des personnes ayant une déficience physique, auditive, visuelle et intellectuelle, situés dans la Montérégie et dans le grand Montréal.

Les services internes disponibles dans le réseau scolaire

L'enseignant itinérant :

En collaboration avec l'enseignant titulaire, l'enseignant itinérant fournit un support dans les matières scolaires. Il intervient également sur le plan personnel et social auprès de l'élève. Il contribue à développer les capacités de l'enfant. Il organise des rencontres avec l'élève.

Le rôle de l'enseignant itinérant est de rendre effective l'intégration de l'élève malentendant ou ayant une déficience visuelle, déficience physique (motricité) et même un élève ayant une déficience intellectuelle à l'école régulière, c'est-à-dire de l'aider à participer activement à la vie scolaire et sociale de son école. L'enseignant itinérant, règle générale, est rattaché à une commission scolaire et parcourt les différentes écoles du territoire. Bien souvent, l'implication de l'enseignant itinérant est un service qui est offert en réalisant le plan de service individualisé.

- fournir un enseignement personnalisé et adapté à l'élève ou à un petit groupe d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;
- soutenir l'enseignement dans l'adaptation de sa pédagogie et surtout du matériel à utiliser en classe;
- contribuer à l'adaptation de l'enseignement apporté à chacun des élèves.

Son lieu de travail: une ou plusieurs écoles de la commission scolaire.

L'orthopédagogue :

- Fournit une aide individuelle ou de groupe aux enfants qui ont des difficultés d'apprentissage en utilisant des

techniques particulières d'enseignement ou d'activités de rééducation;

- assiste l'élève en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, principalement dans les matières de base (français et mathématiques).

Son lieu de travail: une ou plusieurs écoles de la commission scolaire.

L'orthophoniste

- évalue la nature des difficultés de l'élève en communication verbale, parole et langage et propose des interventions;
- informe et habilite les parents et les autres intervenants au niveau des attitudes et des moyens à prendre pour l'enfant à mieux communiquer;
- collabore avec l'enseignants à l'application et à l'élaboration des programmes d'études.

Son lieu de travail: une ou plusieurs écoles de la commission scolaire. Certains orthophonistes en milieu scolaire sont rattachés à un centre d'adaptation et/ou de réadaptation.

Le conseiller à l'adaptation scolaire

- s'assure que les écoles connaissent et respectent les normes d'organisation des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;
- informe la commission scolaire des nouveaux besoins;
- cherche des moyens pour répondre aux besoins des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage de sa commission scolaire;
- obligatoire dans chaque commission scolaire selon l'article 265 de la Loi 107;

Son lieu de travail: Commission scolaire. À l'occasion, il se déplace dans les écoles et participe à l'élaboration des plans d'intervention en services éducatifs.

Les ressources psycho-sociales (travailleur social, psychologue, psycho-éducateur, organisme de défense des droits et de promotion)

- supporte le développement cognitif et socio-affectif de l'élève; supporte l'élève et sa famille tout au long du cheminement d'intégration scolaire;
- supporte la famille d'accueil et s'assure de la qualité de l'accueil de l'élève qui doit être hébergé en dehors de son milieu pour fins de scolarisation.

Lieu de pratique: école, CLSC, CSS (centre des Services Sociaux), Centres de réadaptation et/ou de réadaptation.

L'interprète oral ou gestuel

- interprète pour l'élève la matière enseignée et les consignes de l'enseignant. Habituellement on retrouve ces intervenants au secondaire, au CEGEP et à l'université.

Lieu de travail: les endroits où l'élève est en situation de groupe et lors des activités scolaires extérieurs.

Les stagiaires source de solution

Compte tenu des restrictions budgétaires et des futures compressions du MEQ aux Commissions Scolaires, la question se pose: pourrait-on développer la présence des stagiaires (provenant de l'adaptation scolaire, d'éducation spécialisée etc.) et qui pourrait déboucher possiblement sur un emploi à temps plein? Puisque nous demeurons optimistes, il y aura de plus en plus d'élèves ayant une déficience qui s'intégreront dans des classes régulières et notre organisme l'APHRSO assumera un certain leadership de cette démarche, en organisant un groupe de stagiaires désireux de travailler auprès des élèves handicapés.

SERVICES EXTERNES EN MONTERÉGIE

OPHQ

(Office des personnes handicapées)

Siège social : 309, rue Brock
Drummondville, Qc
J2B 1C5

Téléphone : 1-800-567-1465

Télécopieur : (819) 475-8753

Téléscripteur : 1-800 567-1477

Services : Coordonner et planifier les services dispenses. Informer, conseiller et protéger les intérêts des personnes handicapées et services techniques

.....
Longueuil : 118, rue Guilbeault
Longueuil, Qc.
J4H 2T2

Téléphone : (514) 928-7430

Télécopieur : (514) 928-7437

Régie Régionale de la Santé et des Services Sociaux de la Montérégie

1255, Beauregard
Longueuil, Qc.
J4K 2M3

Téléphone : 679-6772

Télécopieur : 679-6443

Services : Responsables de planifier, d'organiser, de mettre en oeuvre et d'évaluer les services de santé et les services sociaux.

CLSC KATERI

90, boul. Marie-Victorin
Candiac, Qc.
J5R1C1

Téléphone: 559-7661

Service: de santé et de services sociaux pour répondre aux besoins de la population. Maintien à domicile, travailleurs sociaux.

GAPHRSM

(Groupement des associations des personnes handicapées de la rive-sud de Montréal)

240, St-Laurent

St-Lambert, Qc.

J4R 2S2

Téléphone: 923-1548

Télécopieur: 923-2124

Services: Défense des droits et des intérêts des personnes handicapées

APHRSO (Association des Personnes Handicapées de la Rive- Sud Ouest)

100, rue Ste-Marie

La Prairie, Qc.

J5R 1E8

Téléphone: 659-6519

Mandat: favoriser l'intégration des personnes handicapées.

Services: de références, d'écoute.
Conférence de sensibilisation, centre de documentation, service d'aide aux parents, organisation de loisirs: sportifs et socio-culturels

**ARLPHRSM (Association régionale
de loisirs pour personnes
handicapées Rive-Sud de Montréal)**

150, rue Grant
Bureau 227
Longueuil, Qc.
J4H 3H6
Téléphone: (514) 677-5005
679-5017
Services: Informer et aider les individus et
les associations locales.
Développer des loisirs, défendre
le droit aux loisirs.

Institut Nazareth et Louis Braille

1111, rue St-Charles ouest
2e étage
Longueuil, Qc.
J4K 5G4
Téléphone: 463-1710
1-800- 361-7063
Service: Pour personnes non-voyantes/
semi-voyantes
Service de réadaptation et
d'adaptation

**Association québécoise pour les
enfants atteints d'audimutité**

386, de Gentilly ouest
Longueuil, Qc.
J4H 2A2
Téléphone: (514) 679-9949
Services: Promotion et information, groupe
d'entraide, support aux parents.
Clientèle: Parents d'enfants atteints
d'audimutité

**Association de la Rive-Sud pour la
Déficience Intellectuelle**

240, Rue St-Laurent
St-Lambert, Qc.
J4R 2S2
Téléphone: 671-5344
Mandat: Regrouper des parents afin
d'aider les personnes handicapées
intellectuelles et assumer leurs
responsabilités

Transport Adapté (TARSO)

675, Ch. De St-Jean suite 107
La Prairie, Qc.
J5R 2L2
Téléphone: 444-2555
Services: Assure le transport des personnes
handicapées

SERVICES EXTERNES RÉGION DE MONTRÉAL

Fondation Québécoise

Déficiences intellectuelles

3958, Dandurand
Montréal, Qc.
H1X 1P7
Téléphone: 725-9797

Association du Québec

pour l'intégration sociale

3958, rue Dandurand
Montréal, Qc
H1X 1P7
Téléphone: 726-7245
Télécopieur: 725-2796
Services: Sensibiliser les professionnels et
le public sur les besoins des per-
sonnes ayant une déficience intel-
lectuelle et ceux de leurs familles.
Banque de documentation

Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle

1001, boul. de Maisonneuve est
Bureau 1100
Montréal, Qc.
H2L 5P9
Téléphone: 597-1007
Télécopieur: 873-5411
Mission des centres de réadaptation: Offrir des
services d'adaptation, de réadap-
tation et d'intégration sociale

INCA Institut National Canadien

pour les Aveugles

10010, rue Ste-Catherine
Bureau 420
Montréal, Qc.
H2L 2G3
Téléphone: 529-2040
Télécopieur: 529-4662
Service à la clientèle: accompagnement
bénévole, lecture de courrier
ou de textes reliés aux études.
Service de main-d'œuvre.
Bibliothèque.

Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels

3700, rue Bern Bureau 448
Montréal, Qc
H2L 4G9
Téléphone : 849-8729
Télécopieur: 873-6204
Service: Promotion des droits.
Échanges entre les parents,
identification des besoins.

Institut Raymond Dewar (malentendant)

3600, rue Berri
Montréal, Qc.
H2L 4G9
Téléphone: 284-2581
Service: Programme de réadaptation
pour les malentendants

**ADSMQ (Association des devenus
sourds et de malentendants du
Québec)**

7400, boul. St-Laurent #529
Montréal, Qc.
H2R 2Y1
Téléphone : 278-9633
AIS : 278-9636
Services : Donner des informations et
références.
Les droits à la communication.

**L'Association du Québec pour
enfants avec problèmes auditifs
(AQEPA)**

3700, rue Bern, bureau 427
Montréal, Qc.
H2L 4G9
Téléphone: 842-8706
Promouvoir: le dépistage et l'appareillage que
la réadaptation en bas âge, l'inté-
gration de l'enfant malentendant
au milieu scolaire, le développe-
ment de la communication sous
tous ses aspects.

Société Québécoise de l'Autisme

2300, boul. René Lévesque ouest
Montréal, Qc.
H3H 2R5
Téléphone: 931-2215
Télécopieur: 931-2397
Services : Camp résidentiel et répit de fin
de semaine. Défense des droits et
intérêts. Sensibilisation,
formation, documentation.

**Association de la paralysie
cérébrale du Québec**

4810, rue Rouen
Montréal, Qc.
H1V 414
Téléphone: 257-4341
Télécopieur: 257-4349
Mandat: Défense des droits, services de
dépannage : stimulation
précoce, éducation
accompagnement,
alphabétisation.

**Association de Spina Bifida et
d'Hydrocéphalie du Québec**

5757, rue Decelles suite 425
Montréal, Qc.
H3S 2C3
Téléphone: 340-9019
Télécopieur: 340-9109
Mandat: Promouvoir les droits et
défendre les intérêts des
personnes ayant le spina-
bifida. Encourager et
subventionner la recherche
médicale

**Association des paraplégiques du
Québec**

5085, rue Buchan
Montréal, Qc.
H1P 1Z4
Téléphone: 341-7272
Télécopieur: 341-8884
Services: Service de main-d'œuvre
Conseillers en intégration
Centre de documentation

CHAPITRE 5

Et moi que puis-je faire ?

Votre approche comme éducateur ou enseignant vous entraîne à ne pas être neutre dans plusieurs activités d'animation, c'est-à-dire que les principes et les valeurs que vous projetez comme individu seront remarqués par l'ensemble de vos élèves. Vous êtes à même de constater que ces p'tits gars et ces p'tites filles auront, dans un avenir rapproché, calqué certaines de vos approches philosophiques qui vous appartiennent et le regard que vous posez sur les différences. Nous ne vous apprenons rien car; nos premiers enseignants du primaire nous ont proposé une ligne directrice qui nous guidera, même dans notre subconscient et dans notre quotidien. Il y a en chacun de nous un titulaire qui nous marquera à jamais.

Donc, vous êtes en situation privilégiée pour amorcer le changement d'attitude. Vous serez également, celui qui établira un pont entre eux et leurs compagnons vivant avec une différence. De plus, cette sensibilisation aura comme but de faciliter l'intégration scolaire des élèves ayant une déficience.

Il est certain que votre rôle de sensibilisateur et de titulaire d'un élève handicapé, n'est pas facile puisqu'il occasionne des changements au niveau de votre enseignement, de votre organisation spatiale; demandera également de travailler en collaboration avec différents intervenants, ce qui demande une grande souplesse. Ces intervenants ne seront pas là pour vous évaluer sur vos compétences, mais plutôt pour vous soutenir et vous informer des moyens que vous pouvez utiliser comme professeur afin que votre jeune élève progresse.

Nous souhaitons dans la mesure du possible, pouvoir compter sur vous comme ressource inestimable qui pourra provoquer chez les jeunes,

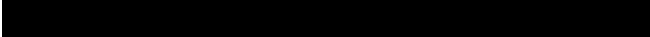
un changement de valeurs concernant les personnes handicapées, un désir de pouvoir échanger et de vivre à proximité d'eux.

Pour vous aider à réaliser ces objectifs nous vous suggérons une série d'activités de sensibilisation qui permettra à vous et vos élèves, de mieux comprendre et d'apprécier les personnes vivant avec une déficience, pour ce qu'elles sont et non pour celles que nous voudrions qu'elles soient.

Animées par le titulaire, ces activités auront des retombées plus que positives et entraîneront une plus grande compréhension chez les élèves envers leurs compagnons de classe ayant une différence et les personnes handicapées en général. Car qui est le mieux placé que l'enseignant, pour sensibiliser ces élèves, lui qui déjà peut transmettre par son approche particulière et sa manière d'être, une façon d'apprendre des choses, de les comprendre et de les réaliser? Il est assurément un « catalyseur » chez les élèves, dans leur cheminement individuel et collectif. Et dans leur réalisation d'activités parascolaire et académique. Il devient un facteur déterminant à la sensibilisation et à l'intégration scolaire des enfants ayant une déficience. Nous souhaitons grâce à ce document, que tous les enseignants qui en feront la lecture ou encore profiteront des activités de sensibilisation, deviendront véritablement, des agents de changement concernant toutes attitudes négatives envers les personnes handicapées.

Conclusion

Nous souhaitons que la lecture de ce document vous permettra de découvrir la véritable signification de l'intégration scolaire et sociale des jeunes vivant avec une déficience, ce qui entraînera un changement d'attitudes chez tous ceux qui ont toujours eu un regard fuyeur envers les personnes handicapées. De plus, les activités



de sensibilisation, permettront à vous et vos élèves, de vivre des situations que vivent quotidiennement les personnes vivant avec une différence. Cette aventure pédagogique dans laquelle vous plongerez, sera une des plus belles qui vous est donnée de vivre. Nous en sommes persuadés.

OUTILS DE SENSIBILISATION

Sensibilisation des élèves

Cette deuxième partie du document vise à sensibiliser, à informer les élèves et les enseignants face à l'intégration d'enfants handicapés en milieu scolaire.

Ces activités, à l'aide de jeux, de mises en situation, de discussions, consisteront à faire prendre conscience que les personnes ayant une déficience sont avant tout des personnes à part entière ayant les mêmes besoins et droits que tous: éducation, travail, loisirs, hébergement, etc.

Ces activités peuvent très bien s'intégrer aux différents cours: Français, mathématiques, sciences morales, arts plastiques et éducation physique, ce qui vous permettra une plus grande latitude comme professeur.

Les objectifs

Susciter une réflexion face à la différence et à son acceptation.

Offrir la possibilité d'appuyer la démarche de sensibilisation soit par une visite d'une personne handicapée qui pourrait témoigner de son vécu ou d'un intervenant (éducateur spécialisé, parent de personne handicapée, etc.).

Favoriser la compréhension et l'acceptation des différences qui existent entre les personnes et entre leur façon de faire les choses.

Rendre les élèves conscients des moyens qu'utilise une personne qui a une déficience pour s'adapter à des situations quotidiennes.

Fournir aux élèves l'occasion d'expérimenter eux-mêmes certains genres de déficiences.

Les activités de sensibilisations :

Comme exercice d'introduction :

Il serait intéressant pour le 1^{er} cycle du primaire de les accueillir sur vos deux pieds, de les faire asseoir en cercle puis de sortir de la classe et d'y entrer de nouveau, assis dans un fauteuil roulant. Règle générale, les élèves, pour la plupart, auront beaucoup de difficultés à vous donner la main et à vous regarder. L'important, c'est de tenter de comprendre leurs craintes par un questionnement vigoureux. Entamez une discussion avec eux. Comment se sont-ils sentis? Quelles ont été leurs perceptions?

Existe-t-il une différence?

SUIS-JE DIFFÉRENT...OU RESSEMBLANT?

Identification du niveau scolaire:

Les deux cycles du primaire

Objectif :

Sensibiliser les élèves aux différences et aux ressemblances qui existent entre les élèves eux-mêmes, et l'enseignant.

Activité:

Elle consiste à susciter une discussion à partir de l'objectif à réaliser. L'enseignant veillera donc à questionner ses élèves de façon appropriée. Le professeur peut se guider d'après cette liste de questions :

- Quels sont les éléments que vous avez en commun?
- Qu'est-ce qui vous distinguent les uns des autres?
- Qu'est-ce qu'une personne déficiente a en commun avec toutes les autres?
- Qu'est-ce qui fait que cette personne est différente des autres, différente même des personnes qui possèdent la même déficience ?
- Quels sont les besoins et les habiletés des personnes handicapées?

PARLE M'EN DONC!

Identification du niveau scolaire:

Les deux cycles du primaire

Objectifs:

- A) Faire découvrir aux élèves du premier et deuxième cycle du primaire la perception qu'ils ont de la personne handicapée, les préjugés qu'ils entretiennent à son égard, ainsi que le degré d'acceptation de celle-ci dans notre société.
- B) Modifier les attitudes des élèves s'il y a lieu.
- C) Leur faire prendre conscience que tous les êtres humains ont les mêmes besoins; amour, acceptation, droit à l'éducation et aux loisirs.

Organisation de la classe:

Les élèves peuvent se placer en cercle afin de favoriser le déroulement de l'activité.

Activité:

Elle consiste à effectuer un échange ou une réflexion traitant des perceptions, des comportements et des connaissances que l'on a face aux personnes handicapées. Afin d'entamer la discussion, l'enseignant questionne les étudiants. Il peut s'inspirer de cette liste de questions:

- A) Pour toi qu'est-ce qu'une personne handicapée?

- B) Est-ce que tu crois qu'une personne handicapée peut avoir des loisirs ou faire du sport comme toi?
- C) Est-ce que tu crois qu'une personne handicapée peut étudier comme toi ?
- D) Est-ce que tu crois que tu pourrais t'amuser ou faire du sport avec une personne handicapée?
- E) Est-ce que tu crois qu'une personne handicapée peut faire le même travail que celui de tes parents (l'élève devra justifier ses raisons)
- F) As-tu déjà rencontré une personne handicapée dans ton quartier, au parc, à ton école ou dans l'autobus?

Les exercices de sensibilisation peuvent prendre plusieurs formes. Nous vous en suggérons une en particulier.

- **Activité spéciale:** lors de la visite d'une personne ressource travaillant pour un organisme oeuvrant auprès des personnes handicapées ou une personne ayant une déficience, qui viendrait expliquer aux élèves les moyens disponibles pour éliminer les obstacles.

Afin que vous compreniez mieux l'objectif de chacune des activités proposées dans ce document, nous résumerons brièvement chacun des types de déficience en y ajoutant les activités qui s'y rattachent.

Chaque catégorie comprend divers types d'handicaps, tant par leur cause que par leurs manifestations ou par le degré de limitations qu'ils comportent. Il ne faut donc pas se fier à une description-type des handicaps, puisque leurs effets varient selon les personnes, en fonction de beaucoup de facteurs: la plus ou moins grande gravité de la lésion ou de la déficience, le caractère de la personne, la réadaptation ou la stimulation qu'elle a pu suivre, le potentiel dont elle dispose,

l'attitude de son entourage et les ouvertures qui lui sont offertes pour tirer le meilleur parti de ses possibilités et pour orienter sa vie selon ses goûts et ses intérêts.

La déficience intellectuelle

Qu'est-ce que la déficience intellectuelle?

La déficience se caractérise par une capacité limitée d'apprentissage ou un développement insuffisant au niveau intellectuel. Un rythme d'apprentissage plus lent que la moyenne des gens, des difficultés à faire face aux exigences de la vie quotidienne, un niveau de perception moins grand, une moins grande aptitude d'attention et de mémorisation ainsi que des difficultés au niveau de la pensée en résulte.

Même si la déficience intellectuelle est permanente, cela n'empêche pas la personne de faire de nouveaux apprentissages. La personne ayant une déficience intellectuelle est donc une personne à part entière qui éprouve les mêmes besoins physiques, affectifs et psychologiques que chacun d'entre nous.

Les personnes qui ont une déficience intellectuelle sont limitées dans leur capacité d'apprendre et de comprendre. Elles sont plus lentes. On estime que 1 à 3% de la population est touchée.

Les causes

Depuis toujours, les personnes ayant une déficience intellectuelle sont classifiées selon la gravité de leur déficience. La déficience peut-être légère, moyenne, grave ou profonde. Cependant, on se rend compte depuis quelques années que l'on a tort de les étiqueter. On s'est aperçu que si on les oriente comme il se doit et si elles sont placées dans un environnement où elles sont stimulées, appré-

ciées pour ce qu'elles sont et qu'elles reçoivent l'éducation et une formation professionnelle appropriée, les personnes vivant avec une déficience intellectuelle seront capables de réaliser plusieurs choses, si on leur en donne la chance, pourront devenir autonome, c'est-à-dire lire, écrire, compter, avec certaines limites, accomplir un travail et tout ce qui se rapporte à une vie normalisante.

Il est plus qu'important de ne pas les limiter dans leurs possibilités de se développer et d'apprendre.

ATTITUDES À ADOPTER FACE AUX DÉFICIENTS INTELLECTUELS

- Tolérer ce qui est acceptable dans les comportements. Ne pas donner l'excuse que la personne est déficiente. Encourager les manières appropriées.
- Utiliser un langage simple, concret et non enfantin et avoir une intonation normale.
- Expliquer lentement, de façon démonstrative et précise. Au besoin, utiliser des comparaisons et des associations d'idées.
- Les laisser s'exprimer d'une façon adéquate.
- S'assurer que l'élève a bien compris les informations ou les directives, il est parfois nécessaire de répéter.
- Donner des responsabilités à l'élève, au même titre que les autres.
- Quand l'élève éprouve une difficulté, lui dire ou lui montrer quoi faire et non le faire à sa place.

C'EST TROP VITE!

Identification du niveau scolaire:

2^e cycle du primaire

activités :

L'enseignant donne plusieurs directives très rapidement à ses élèves. Celles-ci doivent se succéder à un rythme très élevé. Les étudiants ne doivent pas avoir le temps de réagir. Ex: Dessiner des formes, additionner des nombres, écrire une brève dictée, faire du calcul mental, etc.

Cette activité donnera aux élèves l'occasion de comprendre les frustrations ressenties lorsque les choses vont trop vite pour leur capacité de compréhension.

La déficience auditive

Déficience de l'acuité auditive:

Peut-être dû à une surdité professionnelle (travail dans un endroit où il y a beaucoup de bruit), déficience auditive légère à la perte de l'ouïe

La prévention

- Les oreilles doivent toujours être propres. Pour les laver, il ne faut pas utiliser des Cotons-Tiges mais mouiller une débarbouillette.
- Quand il fait froid, il est important de mettre une tuque ou un chapeau.
- Lorsqu'on a le rhume, il faut bien se soigner. On doit se moucher souvent et seulement une narine à la fois.
- Il faut être prudent avec les oreilles des autres. On ne doit pas leur donner de coup de poings ou leur lancer de balles
- Après la baignade, il est préférable d'enlever l'eau dans les oreilles. On doit

mettre son bonnet de bain si l'on a souvent des otites ou maux d'oreilles.

Les sons forts peuvent endommager l'oreille de façon permanente Il faut donc faire attention.

Quelques conseils: Pour une conversation à deux

- Avant de parler, assurez-vous que la personne sourde ou malentendante vous regarde.
- Ne tournez pas la tête au milieu d'une phrase. Gardez toujours votre visage tourne vers la personne sourde quand vous lui parlez.
- Énoncez tous les mots clairement et un peu plus lentement qu'à l'habitude, mais n'exagérez pas les mouvements des lèvres et ne criez pas.
- Quand vous n'avez pas été compris, reformulez votre phrase plutôt que de la répéter mot pour mot.
- Les gestes, les attitudes corporelles et l'expression du visage facilitent la communication: utilisez-les tous.
- Ne couvrez pas la bouche avec la main lorsque vous parlez.
- N'hésitez pas à demander aux personnes déficientes auditives de vous dire comment améliorer la communication. Elles connaissent leurs besoins et vous diront peut-être de parler un peu moins vite ou d'écrire votre message.
- Il est souvent difficile de comprendre ce que dit une personne sourde de naissance. N'hésitez pas à lui demander de répéter. Si malgré les répétitions vous ne comprenez pas encore, écrivez vos questions. Et si vous connaissez certains signes du langage gestuel, employez-les.
- Les personnes déficientes auditives doivent faire un très grand effort de concentration pour vous comprendre. C'est très fatigant pour eux, aussi soyez patient

Activités de sensibilisation

M'ENTENDS-TU?

Organisation de la classe:

Afin d'effectuer l'activité, les élèves doivent se placer en groupe de deux.

Activité:

Les élèves font semblant d'être privés de l'ouïe et doivent transmettre un message particulier sans utiliser la parole. L'enseignant veillera donc à inscrire sur des billets, plusieurs petits messages que les élèves pourront transmettre à leurs camarades de classe. Ex: « Hier, mon père m'a acheté un chat ». « Je suis tombé à bicyclette ce matin ». « J'irai chez ma cousine en fin de semaine. »

1er temps:

Afin de transmettre le message inscrit sur son billet, l'élève articule ses lèvres sans toutefois émettre de sons.

2e temps:

L'élève articule ses lèvres en n'émettant toujours pas de sons, et utilise des gestes naturels afin d'amplifier ses expressions.

ENTENDS-TU CE QUE JE VOIS?

Identification du niveau scolaire:

Les deux cycles du primaire.

Organisation de la classe:

Pour effectuer cette activité, il est préférable de placer tous les bureaux contre les murs, ce qui laissera plus de place aux élèves. Ceux-ci doivent être debout, en cercle.

Activité:

Les élèves, privés de l'ouïe, doivent effectuer une tâche collective. Ils doivent transmettre correctement le geste ou le murmure jusqu'à la fin de la chaîne. Le dernier participant doit exagérer

le geste ou crier le murmure selon le cas. Il est à noter que les participants doivent fermer leurs yeux et les ouvrir seulement lorsque leur tour arrive. Les élèves ne doivent également pas approcher leur oreille de la bouche de leur voisin afin de rendre l'activité un peu plus difficile.

La déficience visuelle

Elle est due à la perte du fonctionnement des yeux, d'une malformation et d'anomalies de l'œil.

Déficience:

- de l'acuité visuelle (de légère à totale)
- de l'appareil oculaire (difformité de l'œil, difformité de la paupière)

Autres déficiences visuelles:

- déficience du champ visuel, déficience de la vision des couleurs (Albinos), déficience de la vision nocturne (difficulté à distinguer les formes dans la nuit)
- Parlez et conduisez-vous naturellement avec les personnes non voyantes.
- Quand vous rencontrez une personne non voyante, présentez-vous et tendez-lui la main si la situation l'exige. Faites le nécessaire pour que sa main rencontre la vôtre. Votre voix et votre poignée de main seront un témoignage de chaleur humaine, d'amitié, d'acceptation et d'assurance.
- Répondez verbalement aux questions posées par une personne non voyante. Les signes de tête et gestes de la main ne sont pas perçus.
- Ne communiquez pas avec une personne non voyante par l'intermédiaire d'une troisième personne.
- N'élevez pas le ton de votre voix, à moins que la personne non voyante n'ait aussi un handicap auditif.
- Quand vous partez soyez certain que la personne non voyante est consciente de votre départ.

MONTRE-MOI!

Identification du niveau scolaire:

Les deux cycles du primaire ainsi que les classes de maternelle.

Organisation de la classe et durée:

Afin d'effectuer cette activité, il est préférable que l'on retire la majorité des pupitres de la classe pour n'en garder que quelques-uns seulement. Ceux-ci devront être répartis aléatoirement dans le local. On verra également à installer d'autres obstacles comme des chaises, des coussins ou des bottes dans ce même endroit. La durée de l'activité est laissée à la discrétion du professeur.

Activité:

On fait repérer le milieu, c'est-à-dire la classe, aux élèves ainsi que les obstacles qui s'y trouvent. On bande ensuite les yeux d'un étudiant et on lui demande d'effectuer une tâche particulière en essayant de contourner les obstacles. Ex: Aller chercher un livre sur l'étagère, écrire son nom au tableau, allumer ou fermer la lumière, coller une feuille sur le mur, etc.

FAIS-MOI CONFIANCE

Identification du niveau scolaire:

Les deux cycles du primaire ainsi que les classes de maternelle.

Activité:

Il s'agit de bander les yeux d'un élève et de demander à un camarade, qui lui, sera voyant, de l'accompagner à un endroit particulier. Ex: gymnase, toilettes, cafétéria, etc. Il est à noter que cette activité peut s'avérer un peu difficile à exécuter compte tenu du peu de surveillance disponible. Il serait donc préférable d'effectuer cette activité dans un grand espace, comme le gymnase ou le parc, et d'y rester. L'important, c'est que les étudiants prennent la place, pour quelques instants du moins, d'une personne non-voyante.

COMBIEN VOUS DOIS-JE ?

Identification du niveau scolaire:

Les deux cycles du primaire

Activité:

Cette activité consiste à installer devant l'enfant, un sac d'échantillonnage rempli de pièces de 1¢, 5¢, 10¢, 25¢, 1\$ et 2\$. L'élève devra trier les pièces selon leur forme, leur dimension et tout autre trait distinctif. Afin de les sensibiliser davantage, nous pourrions également les faire distinguer des billets représentant différentes sommes d'argent entre eux.

VOIR À MOITIÉ

Identification du niveau scolaire:

Les deux cycles du primaire

Activité:

L'enseignant met à la disposition de l'élève, plusieurs objets. L'étudiant doit les regarder. Le professeur profite donc de l'occasion pour expliquer à ses étudiants que notre champ de vision à nous, voyants, devrait être de 120 degrés, mais que pour une personne ayant une cécité mineure, majeure ou de demi-voyance, son champ de vision est vraiment restreint.

On fournit ensuite à l'élève, des lunettes de protection ou un canon noir avec un petit trou au centre devrait y être préalablement installé. L'élève regarde ensuite les mêmes objets, mais cette fois, avec un champ de vision passablement réduit. Il est important que le jeune exprime ses commentaires et ses impressions face à l'activité qu'il vient de vivre.

Il est à noter que l'on peut effectuer la même activité avec des entonnoirs et des rouleaux de cartons. On pourra ainsi varier, et par le fait même, distinguer différents degrés de champs de vision.

VIVRE SANS VOIR ...

Identification du niveau scolaire:

Le 2^e cycle du primaire

Activité:

Il s'agit, pour le professeur, de faire vivre à l'élève le plus de situations quotidiennes possibles sans avoir recours à la vue. Ex: Effectuer un trajet, manger son lunch du midi, assister à un cours d'éducation physique, écrire une lettre à un ami, composer un numéro de téléphone, s'habiller, lacer ses chaussures, dessiner, jouer d'un instrument de musique, mettre de l'ordre dans son pupitre, etc.

Il est important de recueillir les émotions et les sentiments que les jeunes ont vécus durant cette expérience de non-voyance.

LES DISPOSITIFS D'AIDE

Les déplacements

La canne blanche: une canne légère qui permet de détecter les obstacles et les changements de niveau du sol.

Les chiens guides: ces chiens sont entraînés à guider les personnes ayant une déficience visuelle. On reconnaît ces chiens à leur harnais social et à la bride en forme de U.

LA LECTURE

La loupe et les lentilles grossissantes: on les utilise pour lire les textes imprimés.

Les livres sur audio-cassette: des enregistrements de livres et d'autres textes sur cassette. Ces cassettes sont disponibles dans les associations spécialisées, tel que INCA et dans certaines bibliothèques municipales.

Les calculatrices parlantes: exécutent toutes les fonctions d'une calculatrice

électronique et rapportent oralement chaque inscription ainsi que les résultats.

Le "Screenreader" (lecteur d'écran) d'IBM permet la lecture audible de l'information affichée à l'écran de l'ordinateur.

Les montres en braille ont sur leur cadran des points en relief qui représentent les chiffres. Un couvercle protecteur peut se soulever pour permettre de toucher le cadran.

LA DÉFICIENCE PHYSIQUE ET MOTRICE

Les déficiences physiques et motrices sont dues à des anomalies du système squelettique, musculaire et neurologique responsable de la motricité (mouvements) du corps.

Les déficiences: La paraplégie et la quadruplégie, la paralysie cérébrale, l'épilepsie, le spina-bifida, l'hydrocéphalie et bien d'autres.

Toutes les personnes ayant l'une ou l'autre de ces déficiences peuvent, si on les oriente selon leur possibilité, faire beaucoup et de se réaliser pleinement dans plusieurs activités et ainsi, d'appartenir à leur communauté.

La personne placée dans un environnement où elle est stimulée, aimée et si elle reçoit l'éducation et la formation professionnelle appropriée, peut assimiler beaucoup de choses qui l'a rendra autonome. Elle peut travailler, apprendre à lire, à écrire, à compter (avec des limites cependant), vivre dans un appartement supervisé ou seul, utiliser le transport en commun seul, vivre dans un appartement seul, être responsable de son compte bancaire, faire des achats, tenir son budget, se marier. Il est donc important de ne pas limiter la personne vivant avec une déficience dans ses possibilités de se développer et de s'éduquer.

VIVRE PRIVÉ D'UN MEMBRE

Identification du niveau scolaire:

Les deux cycles du primaire

Activité :

Les élèves, privés de l'usage de leurs jambes ou de leurs bras, partiellement ou totalement, doivent effectuer certaines tâches quotidiennes en se promenant à genoux ou en n'utilisant qu'un bras. Ex : Écrire une lettre de la main gauche ou droite (dépendamment si on est droitier ou gaucher, on se sert alors de la main contraire), s'habiller, compter de l'argent, jouer au Nintendo, sauter à la corde à danser, etc. Il est à noter que pour priver réellement l'enfant de son membre, on verra à lui attacher afin qu'il ne puisse l'utiliser.

VIVRE EN ROULANT 10 KM/HEURE

Identification du niveau scolaire:

Les deux cycles du primaire.

Activité:

L'enseignant doit faire effectuer par ses élèves un trajet en fauteuil roulant. Ce trajet peut, selon la volonté du pédagogue, être rempli d'obstacles. Il s'agit donc de conscientiser les élèves à l'inaccessibilité de certains lieux pour les personnes handicapées physiques.

AVOIR DEUX MAINS GAUCHES EN PERMANENCE

Identification du niveau scolaire:

Les deux cycles du primaire ainsi que les classes de maternelle.

Activité:

L'enseignant demande à ses élèves d'effectuer certaines tâches motrices en simulant un handicap particulier. En effet, afin de

produire les exercices demandés, les élèves auront des gants de hockey, ou encore, des mitaines. Ceux-ci devront trier de la monnaie, tourner les pages d'un livre, manger, insérer une cassette dans un magnétoscope, tenir un crayon et écrire son nom, etc. Pour ce dernier exercice, vous pouvez demander à 3 élèves d'inscrire leur nom au tableau. Deux élèves ont chacun une mitaine de leur côté inhabituel et le dernier utilise son côté naturel. En réalisant ces exercices, les étudiants seront à même de constater ce qu'une personne avec des difficultés de motricité peut éprouver dans son quotidien.

PEUVENT-ILS Y ALLER?

Identification du niveau scolaire:

Le 2^e cycle du primaire

Activité:

L'enseignant, pendant une promenade avec ses élèves, leur demandera de relever certaines installations qui facilitent l'accès aux personnes handicapées physiques. Il serait également intéressant que les étudiants puissent relever des lieux inaccessibles aux personnes handicapées afin d'entamer une discussion et de suggérer des rectifications.

Suite à l'activité, l'enseignant se renseigne sur les perceptions de l'élève:

- Comment t'es-tu senti?
- Qu'est-ce que cette expérience t'a permis de découvrir?
- Est-ce que tu as pu réaliser la tâche tout en étant privé de l'un de tes membres?
- Quels moyens as-tu utilisé pour pallier à l'absence de l'un de tes membres? etc...

Langage et communication:

(Activités proposées pour le cours de français:)

Mon vocabulaire et toi:

MOI, J'AI DU VOCABULAIRE!

Identification du niveau scolaire:

le 2^e cycle du primaire.

Objectifs:

- a) Faire connaître le vocabulaire relatif aux différents handicaps.
- b) Faire prendre conscience que les étiquettes renforcent les différences.

Activité:

Elle consiste à prendre connaissance de la signification de certains termes relatifs aux différents handicaps. L'activité est introduite par une petite histoire fictive qui s'intitule « Il fût un temps jadis ».

*Texte de l'histoire « Il fut un temps... jadis »
Journal Univers., Samedi le 27 août 2006*

« Il fut un temps jadis »

Le célèbre historien Monsieur Curieux a découvert aujourd'hui une nouvelle très spéciale. En effet, il y a très longtemps, en 1980, vivaient sur terre des gens qui avaient plutôt un comportement bizarre et étrange pour ne pas dire barbare. Tout porte à croire que ces gens ont existé sous l'ère de la norme où tout devrait être pareil.

Dès que l'on découvrait une petite différence chez un individu, on avait la fâcheuse habitude de lui coller une étiquette, bref, de le marquer d'un mot spécial dont seul quelques initiés possédaient le secret. Le pire dans tout cela, c'est qu'un individu qui se voyait attribuer un de ces mots le gardait, bien souvent, tout au long de sa vie.

La liste de ces noms est tellement longue que M. Curieux n'a pu jusqu'à maintenant,

trouver leur signification. Il demande donc l'aide des citoyens de cette ville.

En voici la liste: Vous pouvez élargir la liste des termes:

- Ataxie
- Glaucome
- Sclérose en plaque
- Aveugle
- Hémiplégie
- Syndrome de Down
- Déficience intellectuelle
- Paralyse cérébrale
- Sourd, muet
- Dystrophie musculaire
- Paraplégie
- Trisomie 21
- Épilepsie
- Quadraplégie

Munie de tels titres, la différence s'opérait et s'accroissait d'une façon effrayante.

Il va sans dire, qu'à notre époque, ce vocabulaire compliqué est tout à fait dépassé et inutile. Je sais, chers concitoyens qu'il est difficile d'imaginer qu'il ait pu exister une telle société. Cette fâcheuse situation a beaucoup changé puisque aujourd'hui nous sommes davantage sensibles aux ressemblances des êtres. En effet, aujourd'hui, nous vivons l'ère de l'indifférence aux différences. Tout le monde y est bien parce que tous y mettent du sien et parlent un langage nouveau les uns envers les autres. Beaucoup plus encore, tout le monde se comprend et aussi tous peuvent s'aider.

Monsieur «Connait» tout

Cette activité peut-être introduite au cours de français: Initiation au dictionnaire 1^{er} et 2^e cycle

Objectifs:

- a) Faire connaître le vocabulaire relatif aux différents handicaps.
- b) Faire prendre conscience que les étiquettes renforcent les différences.

Description de l'activité

Contenu:

Les élèves discutent de la signification des mots étiquettes qu'ils utilisent communément entre eux: mongol, arriéré, fou, débile, bon à rien, twit, cave, naiseux...

Les élèves réfléchissent sur la signification des mots déficience et handicap.

L'enseignant peut inviter le psychologue ou l'orthopédaogogue de l'école à venir faire part aux élèves des mots étiquettes utilisés dans leur profession respective.

Retour:

L'enseignant amène les élèves à découvrir les messages véhiculés par le texte et à y réfléchir.

Dans quelles circonstances une étiquette a-t-elle une connotation:

- négative?
- positive?

Les étiquettes que vous employez sont -elles basées sur des réalités objectives?

Comment pourrait-on changer d'attitudes en vue de ne plus employer des étiquettes?

Comment devrait-on parler des personnes handicapées?

a) Dans quelles circonstances une étiquette a-t-elle une connotation : négative?, positive?

b) Les élèves discutent de la signification des mots-étiquettes qu'ils utilisent communément entre-eux: mongol, arriéré, fou, débile, bon à rien, twit, cave, naiseux...

c) L'enseignant peut inviter le psychologue ou l'orthopédaogogue de l'école à venir faire part aux élèves des mots-étiquettes utilisés dans leur profession respective.

Références

Guide de l'intégration scolaire, Mieux connaître les personnes handicapées pour agir.

Connaissance des personnes handicapées, OPHQ *Office des personnes handicapées du Québec*.

Éducation, l'intégration *G. Allan Roeher Institute*,

L'intégration scolaire Une Option souriante!!!, Association des personnes handicapées, *l'Éveil aux Basques*, inc.

Comment devient-on handicapé, *OPHQ*.

Étude sur l'intégration sociale et le bien-être des personnes présentant une déficience Intellectuelle, *Ministère de la Santé et des Services Sociaux*.

Conférence midi, L'intégration des enfants déficients auditifs à la garderie, *Louise St-Germain*.

Un air de Famille, *Document d'orientation de l'Office des personnes handicapées du Québec*.

L'accès des enfants identifiés comme présentant une déficience intellectuelle au cadre ordinaire d'enseignement, *Commission des droits de la personne*.

La classe ordinaire pour elles et eux aussi.... *Regroupement régionaux d'organismes de promotion du Québec*.

L'intégration sociale des personnes handicapées un défi pour tous, À Part... égale; *OPHQ*

À la veille de l'an 2000, L'Égalité des chances: Bilan d'une décennie et perspectives d'avenir, *COPHAN*

L'intégration scolaire: Un guide pour les intervenants en réadaptation, Déficience visuelle. *Fédération de la réadaptation en déficience physique du Québec.*

L'intégration scolaire: Un guide pour les intervenants en réadaptation, Déficience visuelle *Fédération de la réadaptation en déficience physique du Québec.*

Je commence mon plan de services, *OPHQ*

Le panneau Bleu, *Gouvernement du Québec.*

Les revues , *Le Goéland*

Plusieurs revues de L'intégration, Magazine de l'Office des personnes handicapées du Québec, sept. et octobre 1994, mai et juin 1994, mai et juin 1995, septembre et octobre 1995

¹À part...égale. L'intégration sociale des personnes handicapées: un défi pour tous.

²À part... égale, OPHQ. Loi sur l'instruction publique. gouvernement du Québec

³À part...égale; L'intégration des personnes handicapées. Un défi pour tous